



Pour une école publique, laïque, égalitaire et émancipatrice
SUD EDUCATION 35 INFOS / N° 21 / VENDREDI 22 MARS 2012

« LES ENSEIGNANTS DANS LE SECONDAIRE TRAVAILLENT 18 HEURES PAR SEMAINE »

NICOLAS SARKOZY SUR L'ANTENNE DE FRANCE INTER – ET SUR BIEN D'AUTRES MEDIAS – SANS JAMAIS
ETRE DEMENTI PAR LES JOURNALISTES QUI L'INTERROGENT (?).

NICOLAS SARKOZY EN CAMPAGNE (CONTRE LE SERVICE PUBLIC)



Quand des enseignants deviennent des auto-entrepreneurs sous-traitants !

Il y a quelques mois, Sud Education 35 organisait une action contre la niche fiscale Acadomia. L'entreprise vient depuis d'être épinglée par l'Urssaf pour « travail dissimulé » et « salariat déguisé ». Acadomia incitait en effet ses enseignants à travailler en tant qu'auto-entrepreneur, un régime fiscal simplifié de micro-entreprise, afin de mieux s'affranchir d'une partie de ses cotisations sociales patronales. L'enseignant devenu sous-traitant ne bénéficie plus de la protection d'un contrat de travail mais doit se plier aux contraintes stipulées par un contrat de prestataire de services.

Le recours abusif aux auto-entrepreneurs concerne désormais tout le secteur de l'éducation. Certaines universités essaient d'imposer le statut auto-entrepreneur comme condition au recrutement de certains chargés de cours.

Source : journal Basta ! <http://www.bastamag.net/article2217.html>

Incendie dans une cité universitaire à Rennes, la responsabilité du gouvernement est engagée

Dans la nuit du 15 au 16 mars, un incendie s'est déclaré dans un appartement de la résidence universitaire Houat à proximité de l'université de Rennes 2. Une étudiante habitant un des étages supérieurs, voyant les flammes monter, a donné l'alerte. Le système de sécurité ne comprenait pas de détecteurs de fumée. C'est donc quasiment par un heureux concours de circonstances que le pire a pu être évité et que les pompiers ont pu évacuer les 30 habitants et stabiliser la situation.

Rappelons nous que ce n'est pas la première fois qu'un événement de ce type survient. Il y a deux ans, presque à la même période, une résidence universitaire à Toulouse avait elle aussi brûlé entraînant la mort d'un de ses habitants. A Tours, en 2006, toute une résidence avait été détruite par les flammes (elle n'a d'ailleurs jamais été remplacée).

Face à ces événements à répétition, la Fédération SUD Étudiant tient à mettre en lumière la responsabilité du gouvernement qui s'est obstiné à réduire de plus en plus les budgets alloués aux œuvres universitaires, entraînant la dégradation et la dangerosité des installations.

De plus, nous accusons le gouvernement de refuser de mettre en place des normes anti-incendie pour les logements de moins de 20 mètres carrés et ce, dans une unique logique comptable aussi cynique que scandaleuse.

Nous exigeons :

- Que le gouvernement prenne ses responsabilités quant à la construction et à la réhabilitation de logements universitaires salubres, décents et sécurisés.
- Qu'il octroie des budgets suffisants à tous les CROUS pour leur permettre de mener à bien leurs missions.

Fédération des Syndicats SUD Étudiant le 21 mars

Lycée Jacques Cartier (Saint-Malo)

Grève réussie contre l'exercice solitaire du pouvoir par un chef d'établissement

Les collègues de Jacques Cartier se sont mis en grève lundi 19 mars pour protester contre l'exercice solitaire du pouvoir et l'absence de concertation. Grève réussie (50% à 8h) dont les revendications sont d'autre part soutenues par les 72 signataires de la pétition :

LETTRE OUVERTE

Les personnels en arrêt de travail,
Les personnels solidaires de l'action du Lundi 19 mars 2012

À M. Le Recteur,
À M. L'Inspecteur d'Académie,
À Mme La Provisseure du Lycée Jacques Cartier,

Nous personnels du Lycée Jacques Cartier,

Faisant suite à la réunion du jeudi 15 mars 2012 organisée par Madame la Provisseure, souhaitons réaffirmer notre attachement à notre établissement et à la réussite de tous nos élèves.

Nous rappelons que notre objectif premier est de pouvoir travailler dans des conditions sereines et constructives.

Nous voulons :

- Construire un dialogue professionnel avec notre équipe de direction. Pour cela nous demandons l'aide d'un médiateur, pour sortir de l'impasse actuelle.
- Pouvoir disposer de l'ensemble des informations nécessaires et réglementaires à notre contribution à la mise en place de la rentrée 2012.
- Participer à des réunions cadrées et organisées par la direction (horaires, personnels concernés, ordre du jour, prise en charge des compte-rendus...).
- Rappeler la légitimité incontestable des élus du personnel.

Cette journée d'action est le signe de nos attentes et de notre engagement professionnel indéfectible.

« « « « « « « SUD ACTIONS

Les EVS-AVS dans l'action !

Sud Education 35 soutient les luttes des précaires de l'éducation et appelle à participer aux action du Collectif des AVS-EVS 35.

Mercredi 28 mars à 14h rassemblement devant le rectorat rue d'Antrain à Rennes : une demande d'audience est faite et une manifestation est organisée pour dénoncer les formations « bidons » mises en place depuis janvier et les nouveaux abus de droits.

Judi 29 mars à 14h des EVS du 35 passent devant le tribunal des Prud'hommes (2 rue des Trentes, Place de la Rotonde à Rennes). Venez nombreux les soutenir!

Pour toute information complémentaire : le blog du collectif des AVS-EVS 35

[HTTP://WWW.EVS-AVS35.FR/](http://www.evs-avs35.fr/)

SOLIDAIRES ORGANISE UNE MANIFESTATION NATIONALE LE 24 MARS

Contre l'austérité, pour l'emploi !

24 Mars : Départ de Rennes 8h45 à la gare SNCF

Tous à Paris ! Nous devons être nombreux !!

Transport

Pour la manifestation du 24 mars à Paris, Solidaires organise le transport collectif au niveau de la Bretagne.

Pour l'Ille et Vilaine, nous irons en train . Le rendez-vous est le 24 mars à 8h45 sur la quai de la gare à Rennes (train 8718, devant les voitures 9 et 10).

Inscription

Inscription IMPERATIVE par votre syndicat. Merci à ces structures de tenir Solidaires 35 informé des nouvelles inscriptions.

Pour les adhérents individuels (ou de petites structures), vous pouvez vous inscrire directement auprès de Solidaires 35 par mail : [solidaires35 \(chez\) free.fr](mailto:solidaires35@free.fr)

(La prise en charge financière est assurée par l'organisation Solidaires dans la limite des places prévues)



Aéroport à Notre Dame des Landes : un grand projet inutile imposé

Un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes ce serait la suppression de 100 emplois de paysan-nes dans le bassin laitier et de 500 emplois agricoles indirects (ouvrier-es du secteur agro-alimentaire, technicien-nes, commerçant-es...).

Le transfert des emplois de l'aéroport Nantes Atlantique de Bouguenais à Notre Dame des Landes accroîtrait le déséquilibre nord/sud en matière d'emplois.

La capacité d'accueil de l'aéroport de Notre Dame des Landes ne serait pas supérieure aux 4 millions d'usagers actuellement recensés à Nantes Atlantique. Alors pourquoi y aurait-il plus d'emplois ? Passé les recrutements d'emplois dans le bâtiment pour la construction on verrait au final diminuer le nombre de salarié-es nécessaires au fonctionnement de l'aéroport.

Outre le déséquilibre économique nord/sud, le bétonnage du bocage de Notre Dame des Landes, zone humide essentielle pour le nord du département, entraînerait un désordre écologique irréparable : en asséchant ce marécage on provoquerait le déficit d'eau sur place et des débordements des cours d'eau environnants, des inondations incontrôlables.

Rappelons que la terre a ses limites, que les ressources en énergies fossiles ne sont pas inépuisables et surtout que la raison, le bon sens veulent qu'on mange des produits locaux, frais, cultivés avec sagesse par des paysan-nes au lieu de transporter par avion des produits conservés artificiellement, produits d'une agriculture intensive dépourvue de respect pour la terre et surtout pour les travailleur-es de pays lointains où les salaires sont encore très bas.

Ce projet d'aéroport peut être qualifié de « grand projet inutile imposé » car ni les paysan-nes ni les propriétaires ni les habitant-es n'en veulent. C'est donc par la force que les pouvoirs locaux tentent de l'imposer. Les expulsions, la répression, le harcèlement par la gendarmerie, voilà le quotidien des habitant-es du secteur !

Alors quelle société voulons-nous ?

L'Union Syndicale Solidaires invite tou-tes les salarié-es à participer à cette grande manifestation contre les promoteurs de ce projet inutile et destructeur pour toutes et tous.

**Samedi 24 mars,
rendez-vous à 12H au Cardo ou à la Haluchère ou à Pirmil pour celles et ceux qui viennent à vélos
12H30 au rond-point de Rennes, rond-point de Paris pour les promeneur-es
13H rassemblement général au Pont Morand pour déambuler dans Nantes et installation du bocage place du Cirque à partir de 15H.**

« « « « «« » RENDEZ-VOUS

- **Samedi 24 mars** : La fédération SUD éducation appelle à participer massivement à la manifestation nationale interprofessionnelle pour l'emploi et contre la précarité le samedi 24 mars 2012 à Paris.

- **Mercredi 28 mars à 14h** rassemblement devant le rectorat rue d'Antrain à Rennes : une demande d'audience est faite et une manifestation est organisée pour dénoncer les formations « bidons » mises en place depuis janvier et les nouveaux abus de droits.

- **Jeudi 29 mars à 14h** des EVS du 35 passent devant le tribunal des Prud'hommes (2 rue des Trentes, Place de la Rotonde à Rennes). Venez nombreux les soutenir

« « « » » « PERMANENCES

Des permanences sont organisées : le mercredi après-midi (15h30 – 17h30) et le jeudi (de 11h à 13 h).

3 et 5, rue de Lorraine, 2^{ème} étage, entrée à la droite du bâtiment, métro Villejean-Université - Entrée en haut du parking portail vert au second étage au dessus de la FCPE et de « clair obscur ».

» « » POUR NOUS JOINDRE

SUD Education 35 - 3 et 5, rue de Lorraine - 35000 RENNES

tel. 09.53.77.57.22. / 02.99.58.83.74. sudeduc35.solidaires@laposte.net

Fédération SUD Education 17, bd de la Libération 93200 St Denis